Nations Unies DP/DCP/MYS/3

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
27 juin 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015
31 août-4 septembre 2015, New York
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour la Malaisie (2016-2020)

Table des matières

		Page
I.	Considérations générales	2
II.	Priorités du programme et partenariats	5
III.	Administration du programme et gestion des risques	9
IV.	Suivi et évaluation	11
Annexe		
	Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Malaisie (2016-2020)	12

15-10686 (F) 210715 220715

Merci de recycler

I. Considérations générales

1. La Malaisie, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'Asie du Sud-Est dont la population s'élève à 30 millions d'habitants[1], se classe au 62e rang parmi 187 pays selon l'Indice de développement humain (IDH) de 2013. Son IDH, qui s'établit à 0,773, se situe au-dessus de la moyenne mondiale de 0,735 pour les pays à développement humain élevé et au-dessus de la moyenne régionale pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, qui est de 0,703[2].

2. *Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 2015*. La Malaisie alloue au secteur social jusqu'à 30 % des budgets de son plan quinquennal national[3], preuve de son ferme attachement au développement humain. Le pays a atteint pratiquement tous les OMD considérés dans leur ensemble et enregistre des progrès relatifs quant aux cibles de l'OMD 4 qu'elle n'a pas encore atteint[4]. Il contribue activement à la réalisation de l'OMD 8 relatif au partenariat mondial pour le développement, plus de 80 institutions nationales organisant des programmes de renforcement des capacités à l'intention de décideurs de 140 pays et des missions consultatives en matière de politiques dans plus d'une dizaine de pays en développement[5].

3. *Perspective économique 2016-2020*. La croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est élevée en moyenne à 4,7 % entre 2000 et 2014 et devrait passer à 5 % par an entre 2015 et 2020[6], alimentée par une demande intérieure résiliente sur fond d'exportations modérées. La Malaisie a ramené son déficit budgétaire à 3,5 % et s'est fixé pour objectif de parvenir à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020[7], avec une inflation plafonnée à 3 %[8]. Pour l'avenir, au rang des priorités budgétaires figure la gestion du risque de ralentissement découlant de la baisse et de la volatilité des cours mondiaux du pétrole brut, qui finance jusqu'à 31 % des recettes totales du Gouvernement, et plus de 11 milliards de dollars de subventions en faveur du développement et des programmes de protection sociale.

4. *Inégalités, mobilité sociale et résilience*. Il est à noter que la Malaisie a atteint l'OMD 1, à savoir réduire de moitié la pauvreté : de 17 % en 1990, celle-ci est passée à moins de 1 % en 2015. Le pays a également réduit l'écart de pauvreté entre

---

[1] Département de statistique Malaysia, *Overview*, consulté le 29 mai 2015 à l'adresse http://www.statistics.gov.my.

[2] Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2014. *Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*. New York, 2014.

[3] Équipe de pays des Nations Unies en Malaisie et Gouvernement malaisien, 2011. *Malaysia: Millennium Development Goals at 2010*, Kuala Lumpur : Équipe de pays des Nations Unies.

[4] _____. 2015. *Draft Malaysia MDG Report 2015*. Kuala Lumpur : Équipe de pays des Nations Unies – non publié au moment de l'établissement du descriptif de programme de pays.

[5] _____. 2015. Ibid., p. 166.

[6] Unité de planification économique, *Economic Snapshot*. Consulté le 29 mai 2015. http://www.epu.gov.my.

[7] Déclaration de Dato' Seri Ahmad Husni Hanadzlah, deuxième Ministre des Finances à l'occasion de la réunion des Ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, organisée à Istanbul (Turquie), le 10 février 2015. Consulté le 29 mai 2015. http://www.treasury.gov.my/pdf/ucapan/2015/g20.pdf.

[8] Banque centrale de Malaisie. *Key Figures at a Glance*. Consulté le 29 mai 2015. http://www.bnm.gov.my.

zones rurales et urbaines, qui est passé de 14 % en 1990 à 2,4 % en 2012[9] et affiche un faible taux de chômage (2,9 %)[10]. Toutefois, en dépit d'une hausse de 188 % du revenu national brut (RNB) par habitant (taux de parité du pouvoir d'achat en 2011), qui a atteint 21 824 dollars sur les 30 dernières années[11], le coefficient de Gini n'a fléchi que de 15 %, passant de 0,51 en 1970 à 0,401 en 2014[12], et n'a pas connu d'amélioration nette au cours des deux dernières décennies. Le revenu médian par ménage, soit 4 585 ringgits malaisiens[13], et la taille relativement limitée de la classe moyenne, qui représente 20 % de l'ensemble des ménages, mettent en évidence l'insuffisance de la mobilité sociale et de la redistribution de la richesse. En raison de l'insuffisance de l'épargne des ménages et du revenu disponible, les régimes de subventions axés sur le développement et les programmes socioéconomiques du Gouvernement ciblant les 40 % inférieurs du décile de revenu sont fortement sollicités[14]. Compte tenu de l'incertitude qui plane sur l'économie mondiale, la rationalisation et l'assainissement budgétaires des divers programmes de protection sociale sont cruciaux pour atténuer les effets néfastes de la hausse du coût de la vie[15].

5. *Croissance urbaine rapide et dynamique de la population*. La rapidité du développement a engendré une restructuration économique et spatiale, visible dans le passage d'une industrie manufacturière arrivée à semi-maturité à un secteur des services en plein essor, qui représentait 55,3 % du PIB en 2014 contre 46,8 % en 2005[16]. Selon les prévisions, l'urbanisation devrait progresser à un taux moyen de 0,8 % entre 2015 et 2020 et 78 % de la population vivra dans des zones urbaines d'ici à 2020[17].

6. *Disparités spatiales et vulnérabilités des groupes*. Si la croissance économique rapide est à l'origine d'une reconfiguration spatiale des agglomérations et de l'amélioration du niveau de vie et du bien-être général, les progrès en matière de développement sont quant à eux inégaux à tous les niveaux infranationaux. En 2014, cinq des 13 États ont contribué à 75 % de la croissance économique et quatre États représentaient en moyenne la moitié du PIB national par habitant[18]. Toute une série d'indicateurs socioéconomiques révèle la prévalence de disparités géographiques, principalement dans l'est de la Malaisie, qui s'est laissé distancer par les régions rurales de la Malaisie péninsulaire. En particulier, les communautés autochtones de

---

[9] Équipe de pays des Nations Unies et Gouvernement malaisien. 2015. Ibid., p. 10.

[10] Banque centrale de Malaisie. *Key Figures at a Glance*. Consulté le 29 mai 2015. http://www.bnm.gov.my.

[11] Le Gouvernement utilise toutefois la mesure du RNB par habitant (méthode Atlas), qui s'établissait à 10 426 dollars en 2014, et s'est fixé comme objectif 15 000 dollars d'ici à 2020. Consulté le 29 mai 2015. http://www.treasury.gov.my.

[12] Unité de planification économique, *11th Malaysia Plan*. Consulté le 29 mai 2015. http://www.epu.gov.my.

[13] L'équivalent de 1 288 dollars.

[14] Bureau de pays du PNUD en Malaisie, 2014. *Malaysia Human Development Report: Redesigning An Inclusive Future*. Kuala Lumpur (PNUD Malaisie).

[15] Les subventions axées sur le développement concernent les transports, l'énergie, l'éducation, la santé et les produits de première nécessité. Elles s'inscrivent également dans le cadre de programmes de transferts en espèces sans condition dont plus de sept millions de personnes bénéficient en 2015. Consulté le 29 mai 2015. http://bantuanrakyat1malaysia.com/about/.

[16] PNUD Malaisie. 2014. Ibid., p. 170.

[17] PNUD Malaisie. 2014. Ibid., p. 278.

[18] Département de statistique, *GDP by State (2008-2013)*. Consulté le 29 mai 2015. http://www.statistics.gov.my.

l'est de la Malaisie et celles (Orang Asli) de la Malaisie péninsulaire sont caractérisées par des taux de pauvreté plus élevés[19] et des vulnérabilités multidimensionnelles plus marquées que la moyenne nationale[20].

7. *Inégalités entre les sexes et autonomisation des femmes*. La Malaisie se classe 91e sur 146 pays selon l'indicateur du développement par sexe, le sien s'établissant à 0,935 en 2013[21]. En dépit des fermes engagements pris dans le cadre de programmes en faveur de l'égalité des sexes depuis 1989 et du taux d'inscription des femmes dans l'enseignement tertiaire (60 %)[22], la participation économique plus faible de ces dernières et les écarts de salaires, surtout dans les professions libérales[23], ainsi que le contrôle limité qu'elles exercent sur les ressources économiques et leur sous-représentation dans les organes de décision au Parlement et au sein des assemblées législatives des États[24] (imputable à une interaction complexe de facteurs culturels et socioéconomiques qui restreint l'autonomisation des femmes et exacerbe les inégalités entre les sexes[25]), doivent être abordés de façon holistique. En outre, les familles monoparentales vivant en milieu urbain, notamment les mères célibataires, sont plus vulnérables sur le plan socioéconomique[26].

8. *Remise en question de la durabilité environnementale et de la croissance économique décentralisée*. La Malaisie est actuellement en bonne voie d'honorer son engagement volontaire à réduire l'intensité de ses émissions de carbone de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2020, et aspire à devenir l'un des moteurs de la nouvelle économie mondiale en augmentant sa valeur économique, en développant de nouvelles industries vertes et en créant des emplois. Cependant, le modèle actuel de croissance économique et de développement du pays est soumis à des pressions contradictoires pour ce qui est d'atteindre les objectifs de développement et de durabilité, comme le démontrent clairement l'empreinte écologique croissante de la Malaisie, l'épuisement rapide de ses ressources naturelles (en particulier la perte de biodiversité et l'amoindrissement de la résilience des écosystèmes), les incidences environnementales négatives et

---

[19] Taux de pauvreté en 2014 pour les communautés Sabah (8,1 %), Sarawak (2,7 %) et Orang Asli (25 %) tels que fournis par l'Équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement malaisien. 2015. Ibid., p. 10.

[20] PNUD Malaisie. 2014. Ibid., p. 222.

[21] PNUD. 2014. Ibid., p. 177.

[22] Équipe de pays des Nations Unies et Gouvernement malaisien. 2015. Ibid., p. 65.

[23] Le taux d'activité des femmes s'établit à 53,6 % contre 81 % pour les hommes. Le rapport entre le revenu salarial des femmes et des hommes, toutes activités confondues, est de 0,69 dans le 10e centile, contre 0,86 à la médiane et au 90e centile, ce qui semble indiquer que l'ascension sociale ne réduit effectivement l'écart de salaire que de manière limitée. PNUD Malaisie. 2014. Ibid., p. 163.

[24] La représentation au Parlement et dans les assemblées législatives des États s'élève à 10 % et 11 % respectivement ; elle est de 16 % dans les conseils d'administration des entreprises publiques et de 10,3 % dans ceux des entreprises cotées en bourse. Équipe de pays des Nations Unies et Gouvernement malaisien. 2015. Ibid., p. 73.

[25] Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire. 2014. « Study to support the development of national policies and programmes to increase and retain the participation of women in the Malaysian labour force: Key findings and recommendations – A Ministry of Women, Family and Community Development and United Nations Development Programme Project. » Kuala Lumpur : Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire.

[26] Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire. 2014. Ibid., p. 25.

l'exposition croissante aux catastrophes récurrentes localisées (inondations, glissements de terrain et sécheresses, par exemple) ainsi que l'augmentation des coûts liés à la reprise et à la reconstruction après un sinistre. La rapidité de l'urbanisation exacerbe ces pressions.

9. Dans une certaine mesure, des progrès limités et ponctuels ont été réalisés dans certains secteurs, en vue pour ce qui est d'intégrer les objectifs et les stratégies de durabilité dans les plans de développement économique et environnemental au niveau national et local, ce qui témoigne de la persistance des difficultés liées au conflit entre les compétences de l'État fédéral en matière de questions foncières, de gestion des ressources naturelles et d'aménagement du territoire d'une part, et les aspirations des États en termes de développement économique[27].

10. *Soutien stratégique aux priorités de développement national*. Il est ressorti du rapport sur l'évaluation des résultats des activités de développement 2008-2014[28] que le PNUD a été un partenaire de développement sûr, fiable et réactif et qu'il a encouragé l'accélération des progrès en matière de développement dans certains secteurs son portefeuille de programmes axés sur la prestation de conseils en amont. Le PNUD est considéré comme un maître à penser en matière de croissance sans exclusion, de développement humain et d'équité, et ses activités dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique contribuent à améliorer la gestion et la préservation du capital naturel du pays. Le soutien du PNUD à l'élaboration de politiques et de cadres réglementaires, le renforcement des capacités institutionnelles et les programmes favorisant de nouveaux moyens de subsistance au niveau local ont influé sur les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La mobilisation des industries locales, surtout dans le secteur de l'énergie, a de plus permis au secteur privé d'apporter une contribution positive aux objectifs de développement du pays liés à l'énergie durable. Le soutien technique et les contributions que le PNUD qu'il a apportés au Gouvernement lors de l'élaboration du onzième plan malaisien (2016-2020) sont également largement reconnus.

11. Il a cependant été souligné dans l'évaluation des résultats des activités de développement que si le PNUD contribue concrètement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation socioéconomique et politique des femmes, la question n'a pas été dûment intégrée dans le portefeuille de programmes et qu'une stratégie institutionnelle interne en matière d'égalité des sexes, l'utilisation de données ventilée par sexe et une analyse portant sur l'ensemble du secteur seraient utile à cet égard. L'évaluation des résultats a montré que même si une réalisation spécifique dans les deux précédents programmes de pays concernait la coopération Sud-Sud, les résultats enregistrés ont été cantonnés au renforcement des capacités et au partage des connaissances – comme le renforcement des capacités institutionnelles des centres nationaux de formation en vue de concevoir, exécuter et financer des programmes thématiques de renforcement des capacités axés sur les pays en développement; la création de réseaux pour permettre le partage de connaissances au niveau mondial; et la facilitation de la coopération technique bilatérale – plutôt que de privilégier le niveau stratégique, qui contribuerait à positionner solidement la Malaisie au sein d'un plus vaste partenariat mondial pour le développement.

---

[27] Équipe de pays des Nations Unies et Gouvernement malaisien. 2015. Ibid., p.175.

[28] PNUD. 2015. « Assessment of development results: Malaysia (2008-2014) ». New York : PNUD.

12. *Acteurs du développement en Malaisie* : le projet de *Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies : 2016-2020* devrait constituer le cadre directeur convenu pour le soutien coordonné des Nations Unies aux priorités nationales de développement définies dans le onzième plan malaisien. La Malaisie ayant le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la présence des partenaires internationaux de développement y est minimale, à l'exception d'un nombre restreint de pays qui entretiennent des partenariats techniques bilatéraux de longue date avec le Gouvernement. Au cours des dernières années, les organisations de la société civile, les laboratoires d'idées et le secteur privé se sont révélés des acteurs non étatiques du développement qui contribuent à la recherche, à l'analyse et au débat consacrés aux politiques de développement, ainsi qu'à l'autofinancement et à la mise en œuvre des programmes de développement communautaire. Toutefois, les engagements collaboratifs stratégiques avec le Gouvernement ont été limités et ponctuels et n'ont pas permis d'exploiter le plein potentiel qui existe aujourd'hui pour compléter et accélérer le programme national de développement[29].

II. Priorités du programme et partenariats

13. *Priorités en matière de développement d'ici à 2020*. Les priorités en matière de développement de la Malaisie, précisées dans le onzième plan malaisien, présenté le 21 mai 2015, visent à permettre une transition vers une économie à revenu élevé, inclusive et durable, telle qu'envisagée dans Vision 2020[30]. Les six « axes » clefs prioritaires sont : a) renforcer le principe d'inclusion vers une société équitable; b) améliorer le bien-être de tous; c) accélérer le développement du capital humain en faveur d'une nation avancée; d) poursuivre une croissance verte en faveur de la viabilité et de la résilience; e) renforcer les infrastructures pour soutenir l'expansion économique; et f) transformer la croissance économique pour assurer une prospérité plus grande.

14. *Théorie du changement du programme de pays*. La conception du programme de pays repose sur les recherches et les analyses approfondies sur un programme de transformation entreprises lors de l'élaboration du onzième plan malaisien. Elle part du principe selon lequel le développement, tel qu'envisagé par le Gouvernement et ses citoyens, exige du PNUD qu'il s'emploie à approfondir l'analyse multidimensionnelle et sur l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles; à donner au service public les moyens d'accroître son efficacité et l'application du principe de responsabilité dans la conception, le financement, la mise en œuvre et la surveillance des programmes de transformation socioéconomiques, environnementaux et spatiaux; à donner davantage voix au chapitre aux citoyens et d'accroître leur participation pour qu'ils s'approprient la conception du programme de développement et y contribuent; à faire une place plus grande à une collaboration innovante et stratégique avec les acteurs non étatiques du développement pour favoriser l'accélération du rythme du développement au niveau sous-national et parmi les communautés vulnérables. Le PNUD appliquera ces

[29] Définis comme « un partenariat partage des ressources et collaboration – entre les secteurs publics et privés et les organisations non gouvernementales », *dans Six Principles of People-Oriented Civil Service*. Cabinet du Premier Ministre *News Highlights*. Consulté le 29 mai 2015. http://www.pmo.gov.my.

[30] Unité de planification économique, *Planning Horizon*, consulté le 29 mai 2015. http://www.epu.gov.my.

méthodes essentielles dans tous les domaines de résultats alignés sur les éléments recensés au niveau national qui sont susceptibles de « changer la donne »afin de mener à bien le programme de transformation du pays.

15. En utilisant de manière stratégique les consultations relatives à la participation préconisées dans le rapport sur l'évaluation des résultats des activités de développement en février 2015, le PNUD s'est assuré que la conception du programme de pays bénéficie largement des propositions détaillées de plusieurs acteurs nationaux concernant les priorités thématiques à définir pour la période 2016-2020. L'axe thématique stratégique convenu avec le Gouvernement consiste à placer le programme de développement humain durable au premier plan, en y associant deux réalisations/priorités : a) le développement sans exclusion et la croissance; et b) le développement durable et résilient. Grâce à une approche axée sur les problèmes, le programme contribuera principalement à la réalisation 1 du plan stratégique du PNUD, avec des contributions complémentaires aux réalisations 4 et 7.

16. *Approche-programme*. La stratégie de fond du programme est axée sur le renforcement d'une approche « pangouvernementale », de la coordination interinstitutionnelle et de la cohérence des politiques associé au renforcement des capacités thématiques techniques et institutionnelles aux niveaux fédéral et sous-national axées sur le *principe d'inclusion, la résilience et la durabilité*, ainsi qu'à la création de réseaux qui permettent une utilisation accrue des méthodes innovantes de développement au niveau sous-national. Le soutien technique inclut le renforcement des politiques et des stratégies macro-nationales et infranationales; l'élaboration d'une analyse des politiques multidimensionnelle et fondée sur les faits, les innovations étant possibles grâce à des projets pilotes qui privilégient la réalité et grâce à la clairvoyance politique; l'amélioration de l'efficacité des mécanismes nationaux et sous-nationaux pour ce qui est d'identifier et de cibler les bénéficiaires du développement; et l'amélioration des programmes afin que les communautés aient davantage voix au chapitre et participent davantage, de même que les acteurs non étatiques du développement.

17. Le PNUD privilégiera les questions relatives à la problématique hommes-femmes dans tous les programmes, une importance accrue étant accordée aux femmes et aux groupes vulnérables dans le programme socioéconomique du Gouvernement. Il intégrera la coopération Sud-Sud comme principe conceptuel obligatoire dans tous les programmes, en y associant la collaboration stratégique régionale et transrégionale à l'appui de la participation du pays à la plateforme mondiale, l'accent étant mis sur la mise en commun des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'opérationnalisation et du suivi de la concrétisation des objectifs de développement durable.

Priorité 1. Développement et croissance sans exclusion

18. Pour remédier à l'incidence sur le développement de la restructuration économique et spatiale déterminante pour la croissance et à ses implications pour l'inclusion, le programme privilégiera l'est de la Malaisie et les États retardataires de la Malaisie péninsulaire. Les vulnérabilités des familles ont des caractéristiques multidimensionnelles, aussi le programme va-t-il au-delà des seuils absolus de revenus en mettant l'accent sur la population qui entre dans les 40 % inférieur des déciles de revenu et lui accordant la priorité, compte tenu également des dimensions

spatiales, des distinctions interethniques et intra-ethniques (s'agissant notamment des communautés autochtones de la Malaisie péninsulaire et de l'est de la Malaisie), des femmes et des autres communautés vulnérables[31].

19. Pour rendre possible une croissance décentralisée et optimiser la densité économique nécessaire à une croissance rapide, sans exclusion et durable au niveau des États, il est nécessaire d'adopter de nouvelles approches du fédéralisme budgétaire et de la réforme des mécanismes institutionnels des agences fédérales et celles des États prestataires de services. Ces approches devraient prévoir l'optimisation d'autres mécanismes de prestation de services avec le secteur privé et les organisations de la société civile ainsi que le renforcement et l'autonomisation des structures de gouvernance décentralisées.

Priorité 1a. Promouvoir, hiérarchiser et recentrer l'inclusion des poches de population les plus démunies, des 40 % de ménages aux revenus les plus bas et des communautés vulnérables

20. Le PNUD aidera le Gouvernement à élaborer des méthodes, des évaluations et des programmes de politique générale multidimensionnels intégrés ainsi qu'à accroître la cohérence de l'action menée aux niveau fédéral et infranational et à renforcer les capacités institutionnelles techniques. Le but est de donner la priorité à une répartition équitable de la croissance économique entre les différents groupes et en faveur des ménages à faible revenu quel que soit le groupe auxquels ils appartiennent, d'accroître les possibilités de participation économique accessibles et de garantir des mesures de protection pour les femmes et les communautés à faible revenu et vulnérables.

21. Pour intensifier l'efficacité de la mise en œuvre et les effets sur le développement, le programme contribuera aux initiatives destinées à mieux identifier et cibler les bénéficiaires dans les systèmes nationaux, à améliorer le suivi axé sur les résultats et l'évaluation des programmes gouvernementaux et à promouvoir l'élaboration d'un cadre global de protection sociale qui assure une couverture suffisante et permette la pleine réalisation des capacités des ménages à faible revenu, des femmes et des communautés vulnérables, surtout dans les États les moins avancés.

22. Le programme donnera la priorité aux méthodes innovantes qui encouragent la participation des ménages à faible revenu, des femmes et des groupes vulnérables et leur donnent davantage voix au chapitre; à cette fin, il identifiera les écarts de développement et encouragera la communication de données factuelles par les citoyens, ce qui suscitera des changements en matière de politiques et de développement, améliorera la mise en œuvre et encouragera le suivi et l'évaluation participatifs. Le PNUD continuera à appuyer le programme de transformation du secteur public afin de rationaliser et d'améliorer le système gouvernemental de prestation de services et les mécanismes de suivi et d'en accroître l'efficacité et l'efficience, et contribuera également à la définition de nouvelles modalités de partenariat avec les acteurs non étatiques du développement en vue de concevoir et de présenter des solutions de développement innovantes en s'employant à surmonter

[31] Unité de planification économique, *Planning Horizon*, consulté le 29 mai 2015. http://www.epu.gov.my.

les obstacles liés aux limites de la prestation de services dans les zones reculées et rurales.

Priorité 1b. Réduire les inégalités spatiales et promouvoir une urbanisation et un développement rural inclusifs et durables

23. Le programme portera sur l'amélioration des indicateurs socioéconomiques des États et des communautés rurales et reculées retardataires. Les États moins avancés comme Sabah, Sarawak, Kelantan et Kedah auront la priorité, et l'accent sera mis sur les disparités entre le monde rural et le monde urbain. Le PNUD contribuera au renforcement des stratégies de développement des États afin de réduire les inégalités spatiales et de promouvoir une urbanisation et un développement rural inclusifs et durables grâce à des évaluations des plans relatifs à *la structure des États et des plans de développement local* et en améliorant la cohérence avec les politiques nationales. Le programme veillera à ce que les politiques, les plans et les programmes tiennent compte des risques et contribuent à la réalisation de progrès en matière d'égalité des sexes. Le PNUD encouragera également les dialogues politiques régionaux et mondiaux et les programmes de développement des capacités axés sur le partage des innovations nationales, l'encadrement bien pensé et les solutions en matière de développement axées sur le développement et la croissance sans exclusion et le renforcement de la résilience, particulièrement des villes et des zones urbaines.

Priorité 2. Développement durable et résilient

24. Les principaux obstacles au développement durable et résilient sont liés au besoin urgent de minimiser les incidences de l'activité économique sur les systèmes écologiques. Ces incidences génèrent des déséquilibres et exposent la croissance économique et le développement à des risques en découplant la croissance économique de la dégradation de l'environnement. Un autre obstacle tient à la nécessité de revaloriser et de gérer de manière durable la qualité du capital naturel du pays qui englobe la biodiversité, le sol et les écosystèmes. La Malaisie doit également remédier d'urgence aux incidences de la variabilité et du changement climatiques, principalement celles qui touchent les ménages à faible revenu et les communautés vulnérables. en garantissant la résilience dans tous les secteurs de l'économie et en veillant à ce que les institutions fédérales et celles des États soient en mesure d'intégrer dans leurs programmes la gouvernance et la gestion du risque en faveur du développement durable.

25. Conformément au programme national de croissance verte, le PNUD aidera le Gouvernement à examiner les questions de la variabilité et du changement climatiques et de la dégradation de la biodiversité d'une manière holistique et grâce à l'utilisation durable des ressources, en étroite collaboration avec les acteurs non étatiques du développement. Il s'intéressera tout particulièrement aux politiques et aux programmes multisectoriels en faveur d'un développement à faible émission de carbone, économe en ressources et résilient face aux changements climatiques qui améliore la qualité de vie et le bien-être de la population. Il s'intéressera également à la création de nouvelles possibilités en matière d'économie verte au niveau infranational afin d'augmenter les revenus des communautés rurales et semi-urbaines tout en maintenant le fonctionnement sain des écosystèmes nationaux grâce aux principes de durabilité et en réduisant les risques environnementaux et les pénuries écologiques.

Priorité 2a. Améliorer la résilience nationale face à la variabilité et au changement climatiques

26. L'accent sera mis sur l'intégration des principes de durabilité, comme la production et la consommation durables et l'écoefficacité, dans la formulation de politiques et dans les systèmes à plusieurs niveaux de l'administration (fédéral, étatique et local), afin d'accroître la résilience et d'améliorer la cohérence et la coordination politiques; une place sera faite aussi à l'intégration de la réduction du risque de catastrophe et au renforcement de la gouvernance des risques. Le programme rapprochera également entre elles les politiques relatives aux mesures intersectorielles d'atténuation du changement climatique, comme les initiatives en faveur des villes à faibles émissions de carbone, de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et les secteurs industriels et de la gestion des déchets solides et des secteurs liés aux produits chimiques. En privilégiant le développement axé sur la population et un environnement sain, le PNUD aidera le Gouvernement à poursuivre la diversification des ressources énergétiques et en eau, qui contribuent sensiblement à la croissance économique, l'accent étant mis sur l'utilisation de technologies durables à faibles émissions de carbone qui amélioreront la qualité de vie.

Priorité 2b. Valoriser le capital naturel, réduire les impacts environnementaux et améliorer l'accès des ménages à faible revenu et des communautés vulnérables à des services écosystémiques de qualité

27. Le PNUD apportera un soutien fondé sur l'observation des faits aux politiques aux niveaux fédéral et des États grâce à des recherches innovantes, à des projets pilotes et à la coopération Sud-Sud afin de mieux sensibiliser les décideurs et l'opinion publique à la valeur du capital naturel et à ses liens avec les besoins communautaires, réduisant de la sorte les impacts environnementaux et améliorant l'accès à des services environnementaux de qualité pour les ménages à faible revenu et les groupes vulnérables. En cultivant l'idée que le paysage naturel et le paysage marin sont des atouts nationaux, le programme promouvra l'écotourisme comme secteur de croissance pour les moyens de subsistance communautaires, en plaçant les connaissances traditionnelles et écologiques au cœur d'une justice fondamentale qui consiste à octroyer des rendements justes pour l'avenir, en termes d'utilisation et d'accès. Le programme aidera la Malaisie à relever le défi des incohérences politiques aux niveaux fédéral et des États quant aux questions afférentes au déboisement et à la dégradation des terres, qui exacerbent les catastrophes comme les inondations et les glissements de terrain, en facilitant le dialogue politique et les plans d'action pour la cohérence et la coordination politique. Lors de la formulation de politiques, il donnera la priorité aux mesures d'adaptation tenant compte de la problématique hommes-femmes ainsi qu'aux possibilités d'adaptation au climat et de gestion des risques pour limiter les risques posés par les phénomènes météorologiques extrêmes, surtout pour les ménages à faible revenu et les communautés vulnérables.

28. Le PNUD encouragera un engagement national plus vigoureux dans les négociations et les assemblées multilatérales pour faire en sorte que la Malaisie soit en mesure de faire connaître ses perspectives, ses pratiques optimales et ses difficultés, tout en l'aidant à adapter les décisions adoptées dans le cadre de ces assemblées pour les appliquer à l'échelle nationale, conformément aux priorités et

aux besoins nationaux en matière de développement. La participation du secteur privé, des instituts de recherche et des partenaires mondiaux de développement sera essentielle lors de la conception et de la mise en œuvre du programme et pour l'évaluation d'un processus de développement durable et résilient.

III. Administration du programme et gestion des risques

29. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

30. Le programme sera exécuté au niveau national en coordination avec l'Unité de planification économique du Cabinet du Premier Ministre. À la demande du Gouvernement, le PNUD prendra à son compte les modalités directes de mise en œuvre, notamment pour ses services consultatifs directs en matière de politique. Un conseil national du programme, réunissant les ministères chargés de la mise en œuvre du projet et d'autres acteurs non étatiques du développement, organisera une réunion annuelle d'examen du programme afin d'évaluer les contributions du PNUD aux résultats et à la réalisation des priorités nationales de développement.

31. Une approche par portefeuille prévaudra pour les paramètres de conception des programmes, qui seront mis en œuvre par des équipes spécialisées ayant pour mission de résoudre les questions de développement, dirigées par le bureau de pays et, le cas échéant, le soutien technique sera apporté par le Centre régional du PNUD à Bangkok, le Bureau des politiques et de l'appui aux programmes du PNUD, les centres mondiaux d'excellence compétents du PNUD et le personnel technique aux échelles mondiale et régionale. Le PNUD promouvra l'égalité entre les sexes en tant que programme intersectoriel, en incorporant des indicateurs clairs et mesurables pour suivre les progrès. Il se concentrera sur des modèles de conception de programme innovants, évolutifs et durables et encouragera l'échange et l'apprentissage de pratiques optimales dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud.

32. D'après l'évolution du RNB par habitant du pays d'ici à 2020, la Malaisie devrait pouvoir entrer dans la catégorie des pays contributeur net (PCN), et y rester pendant la durée de l'exécution du programme; en tant que tel, le document du Conseil d'administration « Financement de l'approche de la présence physique différenciée » (DP/2013/45) s'appliquera à cette période.

33. Pour garantir la responsabilité de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience du programme et du projet, le PNUD appliquera des mesures de gestion aux évaluations et aux audits du projet en temps utile, et communiquera régulièrement les résultats du projet fondés sur des faits, aussi bien dans des rapports (résultats intégrés et cadre pour l'établissement de rapports, par exemple) qu'au niveau

national. Afin d'atténuer les risques, les projets feront l'objet d'un examen systématique destiné à s'assurer de l'application des normes sociales et environnementales exigées par le PNUD.

34. Le principal problème de financement, attribuable au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure de la Malaisie, a considérablement limité par le passé les efforts stratégiques de mobilisation de ressources auprès des donateurs bilatéraux traditionnels. Le PNUD œuvrera aux côtés du Gouvernement pour concevoir un partenariat et une stratégie de mobilisation de ressources permettant d'obtenir les financements nécessaires. Cette stratégie ira au-delà de la participation traditionnelle du gouvernement aux coûts et des fonds multilatéraux en exploitant pleinement les capacités et les ressources de l'État et des acteurs non étatiques du développement, et instaurera des collaborations stratégiques avec les institutions financières internationales et les banques de développement régionales pour financer le programme. Le principal défi lié au programme devrait tenir à la dépendance sous-jacente vis-à-vis du travail politique que le PNUD effectuera en amont qu'effectuera pour encadrer et délimiter suffisamment la voie à suivre pour le développement. Le PNUD va relever ce défi en étroite collaboration avec l'Unité de planification économique.

IV. Suivi et évaluation

35. Le PNUD continuera de demander des examens collégiaux indépendants, des analyses de données, des modélisations et des données générées à partir de son programme et des statistiques nationales. Il continuera également à renforcer ses collaborations stratégiques avec les instituts de statistiques et de prévision et d'utilise la modélisation, les outils de prévision et les approches de planification de scénarios afin de promouvoir la planification politique à moyen et long termes, en les associant à une analyse interrégionale et intrarégionale pour évaluer les progrès en matière de développement socioéconomique.

36. Le PNUD commanditera des évaluations indépendantes des résultats du programme de pays, en comptant sur la participation des homologues nationaux et des acteurs clefs aux niveaux nationaux et sous-nationaux et en créant un mécanisme de responsabilité mutuelle qui permettra d'ajuster le programme en fonction des recommandations émanant de chaque évaluation. Il utilisera le marqueur politique égalité hommes-femmes comme instrument clef pour suivre l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes et les interventions ciblées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans tous les portefeuilles de programmes. En collaboration avec le Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire, il renforcera la collecte de données ventilées par sexe dans tous les secteurs. Ces données seront ensuite reprises dans les compilations annuelles de statistiques que le Gouvernement publie sur la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et elles éclaireront les programmes de développement.

37. Le PNUD veillera à ce que les fonctions de suivi soient intégrées dans la structure et le financement du programme, en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires d'exécution dans le cadre plus large du suivi et de l'évaluation. Durant la phase de mise en œuvre du projet, le PNUD mènera également des analyses prospectives trimestrielles afin d'examiner de manière systématique les

risques existants et de faire le point à ce sujet, ce qui permettra de prendre des décisions et de gérer les risques en temps utile, et d'accroître l'utilité et la qualité de sa coopération, au niveau de la planification comme de l'exécution.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Malaisie (2016-2020)

Priorités ou objectif du pays : Axes clefs du onzième plan malaisien : a) Améliorer le principe d'inclusion pour une société équitable; b) améliorer le bien-être de tous; et c) transformer le service public pour davantage de productivité

Réalisation proposée 1 visée par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies faisant intervenir le PNUD[32] : Des politiques et des initiatives efficaces qui promeuvent l'inclusion socioéconomique, l'équité et la résilience, surtout pour les 40 % situés au bas de l'échelle, sont en place et la mise en œuvre est suivie; 1.2. Les politiques et les programmes nationaux assurent un accès universel à une éducation de qualité, une couverture de soins de santé universelle et des emplois décents pour toute la population de la Malaisie en portant une attention toute particulière aux groupes et aux communautés vulnérables, ainsi qu'une amélioration de la prestation des services élémentaires à la population.

Réalisation correspondante du plan stratégique : Réalisation 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, englobent des capacités productives génératrices d'emploi et de moyens de subsistance en faveur des pauvres et des exclus.

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
Niveau d'inégalité mesuré par le coefficient de Gini Point de référence : 0,401 (2014) Cible : 0,385 (2020) Valeur du revenu médian Point de référence : 4 585 Ringgits malaisiens (MYR)(2014) Cible : 5 701 MYR (2020) Incidence de la pauvreté parmi la population Orang Asli Point de référence : 31 % (2015) Cible : 15 % (2020)	Gouvernement malaisien 1. Base de données nationale sur la pauvreté (en temps réel) 2. Base de données nationale sur les populations autochtones (en temps réel) 3. L'économie malaisienne en bref (tous les mois) 4. Statistiques sur les femmes, la famille et les communautés (tous les ans) 5. Rapport sur les enquêtes relatives aux revenus et aux dépenses des ménages (tous les deux ans) 6. Rapport sur les enquêtes relatives aux services de première nécessité (tous les deux ans) 7. Profil du service public en Malaisie (2015) 8. Indicateurs économiques pour la Malaisie (tous les mois) 9. Banque de données de l'État/ du district (périodiquement)	**<u>Priorité 1a</u> : Promouvoir, hiérarchiser et recentrer l'inclusion des poches de populations les plus démunies, des 40 % de ménages aux revenus les plus bas et des communautés vulnérables** **1. Les institutions fédérales et des États responsables du développement socioéconomique renforcent l'identification des bénéficiaires du programme lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes.** **Indicateur 1.1** : Nombre de politiques ou de stratégies de croissance socioéconomique sans exclusion à l'échelle nationale et des États axées sur la réduction des inégalités socioéconomiques et entre les sexes. Point de référence : 15 Cible : 20 **Indicateur 1.2** : Nombre d'instruments et de politiques qui mesurent la pauvreté et les inégalités multidimensionnelles conçus et adoptés afin de renforcer l'identification des bénéficiaires de	• Cabinet du Premier ministre (Unité de planification économique, Unité de coordination de la mise en œuvre et Département du service public) • Ministères et agences du Gouvernement • Département des statistiques • Unités de planification économique des États • Ministères et agences pertinents des États	**Ordinaires : 406 000** **Autres : 8 450 000** **Contribution en nature du Gouverne-ment : 2 000 000**

[32] Le projet de Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies et les réalisations, les produits et les indicateurs pertinents ne sont qu'indicatifs et font à l'heure actuelle l'objet de discussions entre l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement malaisien.

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
Incidence de la pauvreté réduite dans les ménages dirigés par une femme Point de référence : 4,1 % (2010) Cible : 0,5 % (2020) Indice des inégalités entre les sexes en Malaisie Point de référence : 0,203 (2013) Cible : 0,15 (2020) Taux d'activité des femmes Point de référence : 53,6 % (2014) Cible : 59 % (2020)	10. Recensement de la population et de l'habitation, données sur l'urbanisation et les séries chronologiques urbaines (périodiquement) (*Note : données disponibles ventilées par sexe*) **PNUD** 1. PNUD Rapport sur le développement humain et tableaux correspondants (tous les ans) 2. Rapports sur l'état d'avancement des projets (tous les ans)	programmes gouvernementaux Point de référence : 1 Cible : 3 **Indicateur 1.3** : Nombre de programmes alternatifs de prestation de services mis au point avec le Gouvernement, les acteurs non étatiques pour le développement et les communautés locales pour améliorer la prestation de services sociaux dans des zones reculées et rurales Point de référence : 0 Cible : 5 **Indicateur 1.4** : Nombre de dialogues politiques régionaux Sud-Sud organisés sur la croissance sans exclusion et les mécanismes de protection sociale Point de référence : 0 Cible : 3 **2. Les Ministères impliqués dans les programmes de développement socioéconomique intègrent l'analyse par sexe dans la conception et la budgétisation des programmes et renforcent/donnent la priorité à la sélection de femmes issues de ménages à faible revenu pour bénéficier des programmes gouvernementaux.** **Indicateur 2.1** : Nombre de Ministères qui effectuent l'analyse par sexe, élaborent des stratégies/mesures spécifiques et prennent en considération la problématique hommes-femmes dans la budgétisation en collaboration avec des acteurs non étatiques pour le développement afin d'améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Point de référence : 1 ministère Cible : 4 ministères	• Autorités du couloir économique régional • Centres d'excellence mondiaux du PNUD • Centre régional de Bangkok du PNUD • OSC, monde universitaire, laboratoires d'idées • Secteur privé et fondations liées au Gouvernement	

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
		Indicateur 2.2 : Nombre de dialogues politiques régionaux Sud-Sud organisés sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes et les réformes politiques Point de référence : 0 Cible : 3		
		<u>Priorité 1b</u> : Réduire les inégalités spatiales et promouvoir une urbanisation et un développement rural inclusifs et durables		**Ordinaires : 400 000** **Autres : 7 100 000** **Contribution en nature du Gouverne-ment : 1 000 000**
		3. Les institutions fédérales et des États responsables du développement économique et urbain améliorent les capacités de planification lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes.		
		Indicateur 3.1 : Nombre de politiques ou de plans nationaux et sous-nationaux axés sur la réduction des inégalités et sur les progrès socioéconomiques Point de référence : 2 Cible : 6		
		Indicateur 3.2 : Nombre de politiques ou de plans à l'échelle des États axés sur la réduction des inégalités entre les sexes et sur la consolidation des progrès socioéconomiques des femmes dans les zones rurales et urbaines Point de référence : 0 Cible : 2		
		Indicateur 3.3 : Nombre de dialogues politiques régionaux Sud-Sud organisés sur l'urbanisation avant le Forum urbain mondial de 2018 Point de référence : 0 Cible : 3		

Priorités ou objectif du pays : Axes clefs du onzième plan malaisien : Promotion de la croissance verte

Réalisation proposée 2 visée par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies faisant intervenir le PNUD[33] : Mise en œuvre d'un programme de développement national propice à la croissance verte par des mesures à l'épreuve des changements climatiques, une gestion durable de l'énergie et des ressources naturelles et une gouvernance des risques améliorée

Réalisation correspondante du plan stratégique : Réalisation 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, englobent des capacités productives génératrices d'emploi et de moyens de subsistance en faveur des pauvres et des exclus.

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
Émissions de gaz à effet de serre cumulées par habitant du réseau Point de référence : 7,6 $teCO^2$/habitant[34] Cible : 7,5 $teCO^2$/habitant Total cumulé des capacités de génération d'énergie renouvelable connectées au réseau Point de référence : 243 mégawatts Cible : 2 080 mégawatts Indicateur : Amélioration de la couverture de l'accès à l'énergie (électricité) en ce compris pour les populations mal	**Gouvernement malaisien** 1. Rapport de l'Autorité du développement de l'énergie durable (tous les ans) 2. Indicateurs économiques pour la Malaisie (tous les mois) 3. Rapport du Conseil national de sécurité (périodiquement) 4. Rapport du Département des forêts (tous les ans) 5. Évaluation des instruments et des indicateurs de collecte de données (périodiquement) **PNUD** 1. *Rapport sur le développement humain* et tableaux correspondants du PNUD (tous les ans) 2. Rapports sur l'état d'avancement des projets (tous les ans)	**<u>Priorité 2a</u> : Améliorer la résilience nationale face à la variabilité et au changement climatiques** **1. Adoption d'actions d'atténuation innovantes qui promeuvent l'utilisation de technologies non polluantes pour la génération d'énergie, y compris l'élargissement des services de base aux populations mal desservies** **Indicateur 1.1** : Nombre d'actions d'atténuation du changement climatique financées et appliquées conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) Point de référence : 0 Cible : 5 **Indicateur 1.2** : Nombre de solutions inclusives et durables adoptées pour parvenir à un accès moderne universel à l'énergie pour les populations mal desservies attribuables à l'intensification de projets d'énergie renouvelable Point de référence : 0 Cible : 5	• Département du Premier ministre (Unité de planification économique) • Ministères et agences du Gouvernement • Département des statistiques • Unités de planification économique des États • Gouvernements des États et autorités locales • Autorités du couloir économique régional • Centres d'excellence mondiaux du PNUD	**Ordinaires : 50 000** **Autres : 10 000 000** **Contribution en nature du Gouverne-ment : 5 000 000**

[33] Le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies proposé et les réalisations, les produits et les indicateurs pertinents ne sont qu'indicatifs et font pour le moment l'objet de discussions entre l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement malaisien.

[34] Tonnes d'équivalents dioxyde de carbone par habitant.

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
desservies des États de Sabah et Sarawak Point de référence : Sabah : 94 % et Sarawak : 91 % (2014) Cible : Sabah : 99 % et Sarawak : 99 % (2020) Pourcentage de réduction des ménages touchés par des catastrophes naturelles ou provoquées par le changement climatique Point de référence : 10 000 ménages Cible : Réduction de 10 % Nombre de communautés disposant de plans, de mesures et/ou de pratiques de réduction du risque de catastrophe/de résilience en place Point de référence : 0 Cible : 500 Nombre d'actions et de mécanismes d'adaptation appliqués		**Indicateur 1.3** : Nombre de dialogues politiques régionaux Sud-Sud organisés sur l'adoption et la conception de stratégies de lutte contre le changement climatique Point de référence : 0 Cible : 2 **2. Renforcement de l'action nationale en matière d'adaptation au changement climatique, notamment la réduction du risque de catastrophe** **Indicateur 2.1** : Nombre de cadres de réduction du risque de catastrophe qui intègrent la gestion du risque de catastrophe et des risques provoqués par le changement climatique, et qui répondent aux besoins particuliers des femmes, des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables Point de référence : 0 Cible : 2 **Indicateur 2.2** : Nombre d'actions et de stratégies d'adaptation élaborées qui renforcent la résistance aux chocs climatiques aux niveaux national et sous-national, notamment au niveau des communautés locales Point de référence : 0 Cible : 5	• Centre régional de Bangkok du PNUD • Initiative mondiale de l'Énergie durable pour tous des Nations Unies • Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies • Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies • OSC, monde universitaire, laboratoires d'idées • Secteur privé et fondations liées au Gouvernement	

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
Point de référence : 0 Cible : 5				
Nombre de cadres, de politiques et d'institutions juridiques et réglementaires en mesure d'assurer la préservation, l'utilisation et l'accès durables aux ressources naturelles, à la biodiversité et aux écosystèmes, ainsi que le partage des bénéfices qu'ils procurent, conformément aux conventions internationales et à la législation nationale Point de référence : 0 Cible : 1 Montant de l'exercice de valorisation en dollars des États-Unis, notamment l'établissement d'un Fonds d'affectation spéciale de capital/de financement pour la nature Point de référence : 0 Cible : 5 000 000 dollars		**<u>Priorité 2b</u> : Valorisation du capital naturel, réduction des impacts environnementaux et amélioration de l'accès à des services écosystémiques de qualité** **3. Les services/ressources écosystémiques, reconnus comme des atouts nationaux, sont valorisés sur le plan économique et débouchent sur une intégration effective de la biodiversité dans le développement** **Indicateur 3.1** : Adoption d'un système national de comptabilité qui intègre la biodiversité et les services écosystémiques (le carbone, l'eau, la pêche) et leurs valeurs économiques Point de référence : 0 Cible : 1 **Indicateur 3.2** : Nombre de financements publics et non publics en faveur de la biodiversité et des écosystèmes Point de référence : 1 Cible : 3 **Indicateur 3.3** : Nombre de dialogues politiques régionaux Sud-Sud organisés sur la valorisation, la gestion et l'intégration des ressources naturelles Point de référence : 1 Cible : 2 **4. Amélioration de la gestion des ressources naturelles grâce aux capacités institutionnelles renforcées à l'avantage des communautés et des ménages à faible revenu**		**Ordinaires : 50 000** **Autres : 12 000 000** **Contribution en nature du Gouverne-ment : 5 000 000**

Indicateur(s) proposés de réalisation, niveaux de références et niveaux cibles visés par le Cadre de partenariat stratégique des Nations Unies	*Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable*	*Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*	*Principaux partenaires ou cadres de partenariats*	*Montant indicatif des ressources par réalisation (dollars É.-U.)*
Nombre d'hectares et de zones où des pratiques d'utilisation durable/d'utilisation multiple sont appliquées Point de référence : 0 Cible : 30 000 Nombre de ménages bénéficiant de l'application du savoir/de l'accès traditionnel et les avantages partagés Point de référence : 0 Cible : 200		**Indicateur 4.1** : Nombre de politiques/cadres sectoriels et sous-nationaux pour la gestion de la biodiversité adoptés d'ici à 2020 Point de référence : 1 Cible : 10 **Indicateur 4.2** : Nombre de projets communautaires de préservation de la biodiversité conçus/reproduits qui entraînent une hausse des capacités productives durables et génératrices d'emploi pour les ménages à faible revenu et les communautés vulnérables Point de référence : 0 Cible : 3		